

# RÈGLEMENT DU VIDE-GRENIERS

Le vide-greniers 2014 de la rue de la Banque est organisé par la Mairie du 2e, qui en confie la gestion aux associations Accomplir et Mains Libres. Toute l'équipe d'organisation est bénévole, merci d'en tenir compte !

**Le vide-greniers est interdit aux professionnels et aux commerçants** et il est réservé aux particuliers domiciliés dans les 1er et 2e arrondissements. Un seul stand sera accordé pour toutes les personnes résidant au même domicile. Des justificatifs supplémentaires pourront être demandés en cas de doute sur le fait que plusieurs personnes vivant au même domicile aient pris plusieurs stands.

Conformément au règlement de la Préfecture on ne peut vendre sur les stands du vide-greniers que **des objets personnels usagés**, pas des stocks d'inventus. Toute vente de denrées alimentaires ou de boissons est interdite sur les stands des exposants y compris ceux des enfants.

Le prix de location du stand (3 mètres linéaires) est de 20 euros par jour. Il doit être réglé à l'inscription. **Les stands enfants "Les Puces des puces" sont réservés aux enfants de moins de 15 ans. Ils sont gratuits et réservés à la vente de jouets, de livres d'enfants et de vêtements d'enfants.**

Aucune inscription ne sera prise par téléphone ou par mail. Vous devez obligatoirement vous présenter aux séances d'inscription en mairie du 2e afin de déposer le dossier complet et de choisir votre emplacement. Une personne peut se faire représenter par un tiers pour l'inscription, à condition de lui remettre le dossier complet. Chaque personne ne peut représenter qu'une seule autre personne. Tout dossier incomplet sera refusé. L'inscription une fois validée est ferme et définitive et ne sera en aucun cas remboursée. Possibilité de s'inscrire les 20/09 et 21/09 entre 8h et 11h, devant la mairie, en fonction des places libres.

En cas de mauvais temps, le vide-greniers est maintenu, sauf consignes données par les pouvoirs publics pour raison de sécurité.

**L'installation commence à 8h et non avant**, et doit être terminée à 10h. Tout stand non occupé à 10h15 précises pourra être réattribué à quelqu'un d'autre. En cas d'objets très encombrants ou lourds il est possible d'entrer par la rue de la Banque de 8h à 9h avec une voiture mais pas de stationner plus de 5 minutes. Tous les véhicules doivent être sortis à 9h. Pour le soir, entrée à partir de 18h. Aucun stationnement, même bref, ne sera toléré sur le passage pompiers place des Petits Pères.

Les participants apportent leur propre matériel d'exposition. Aucun matériel ne sera fourni. Rue de la Banque, la limite des stands correspond au marquage en pointillés du stationnement. Partout ailleurs, c'est le tracé à la craie qui indique la limite.

Des contrôles seront effectués au cours de la journée : chaque personne devra présenter sa contremarque et sa pièce d'identité à la demande des membres de l'équipe d'organisation.

Il est interdit de diffuser de la musique sur les stands.

Les enfants participant au vide-greniers sont à tout moment placés exclusivement sous la responsabilité de leurs parents.

**Le remballage commence au plus tard à 19h le samedi et doit être terminé à 20h. Le dimanche, il commence au plus tard à 18h et doit être terminé à 19h.** A la fin de chaque journée, chaque exposant doit laisser son emplacement propre, sans déchets, ni aucun objet petit ou gros, ni sacs poubelles. Des containers seront mis à votre disposition place de la Bourse, rue de la Banque et place des Petits Pères pour les déchets. Rappel : **« Est puni de l'amende prévue pour les contraventions de la 2e classe le fait de déposer ou d'abandonner sur la voie publique des ordures, déchets, matériaux ou tout autre objet de quelque nature qu'il soit, en vue de leur enlèvement par le service de collecte, sans respecter les conditions fixées par l'autorité administrative compétente »** (article R632-1 du code pénal modifié par décret n°2007-1388 du 26 septembre 2007).

Lors du remballage, nous vérifierons que chacun laisse son emplacement vide et net. Si tel n'est pas le cas, l'exposant risque de se voir interdire de participer au prochain vide-greniers de la rue de la Banque.

Pour tous renseignements pratiques, vous pouvez nous joindre :

- avant le vide-greniers, par mail uniquement : [contact@accomplir.asso.fr](mailto:contact@accomplir.asso.fr)
- pendant le vide-greniers à partir de 8h : 06 75 21 80 34 (Gilles), 06 82 47 40 29 (Elisabeth,)

Association  
ACCOMPLIR



ASSOCIATION  
MAINS LIBRES

## Vide-Greniers de la Mairie du 2<sup>e</sup>

(rue de la Banque, place de la Bourse, place des Petits Pères)

300 stands de riverains + 40 stands enfants

**SAMEDI 20 SEPTEMBRE 2014 (9h-19h)**

**DIMANCHE 21 SEPTEMBRE 2014 (9h-18h)**

**VENEZ CHOISIR VOTRE STAND !**

**NB : Le vide-greniers est réservé aux habitants des 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> arrondissements**

**Inscriptions à la Mairie du 2<sup>e</sup> :**

jeudi 5 juin de 17h à 19h30

jeudi 19 juin de 17h à 19h30

jeudi 11 septembre de 17h à 19h30

samedi 13 septembre de 10h à 12h

jeudi 18 septembre de 17h à 19h30

**TARIF : 20 € par stand (3 mètres linéaires) et par jour**

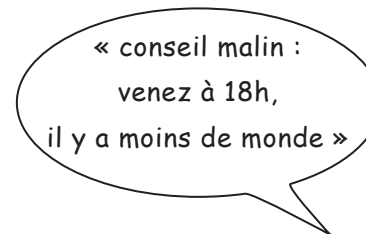
**Gratuit pour les stands enfants**

**("les Puces des puces" dans la cour de la Mairie)**

**ATTENTION : PHOTOCOPIES RECTO-VERSO de votre carte d'identité et d'un justificatif de domicile à votre nom (quittance)**

**OBLIGATOIRES pour l'inscription**

**[www.mairie2.paris.fr](http://www.mairie2.paris.fr) - 8 rue de la Banque 75002 - 01 53 29 75 02**



# BULLETIN D'INSCRIPTION

(Merci d'écrire lisiblement)

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

Code postal : ..... Tél portable : .....

E-mail : .....

Paiement (20 € par stand et par jour)  chèque  espèces

(Les chèques sont à libeller au nom de l'Association ACCOMPLIR)

Samedi 20 septembre
Numéro de Stand
Cadre réservé aux organisateurs

Dimanche 21 septembre
Numéro de Stand
Cadre réservé aux organisateurs

J'ai pris connaissance du règlement du vide-greniers  
et je m'engage à le respecter.

Date : .....

Signature :

# CONTREMARQUE

(à rapporter OBLIGATOIREMENT le jour du vide-greniers)

Nom : ..... Prénom : .....

Samedi 20 septembre
Numéro de Stand
Cadre réservé aux organisateurs

Dimanche 21 septembre
Numéro de Stand
Cadre réservé aux organisateurs

Cachet
Cadre réservé aux organisateurs

**Attention** : pour la bonne organisation du vide-greniers,  
interdiction de s'installer avant 8 heures du matin

**Contact** : avant le vide-greniers, par mail uniquement :  
contact@accomplir.asso.fr  
pendant le vide-greniers à partir de 8h :  
06 75 21 80 34 (Gilles)  
06 82 47 40 29 (Elisabeth)